



Le courrier du Maire

Environnement préservé

Le centre de stockage des déchets, en clair.

> Sol protégé

Sol et sous-sol sont préparés afin qu'aucun déchet n'entre en contact avec le sol.

> Site sécurisé

Deux couches de membranes recouvrent le sol, empêchant toute infiltration.

> Énergie valorisée

Le biogaz est récupéré et transformé en énergie électrique et en chaleur.

> Nature respectée

Les sites en fin de vie sont enfouis hermétiquement et paysagés en espaces verts.



Exploitation du centre de stockage des déchets

Un accord en faveur de la commune

Chère Grandvertoise, cher Grandvertois,

Le dialogue suivi entre vos élus et l'exploitant du centre de stockage des déchets sur le lieu-dit «Le cimetière aux Chevaux» a abouti à un accord largement favorable aux Grandvertois.

Soutenus par les associations locales de défense de l'environnement, nous avons déposé en 2005 un recours auprès du Tribunal Administratif pour nous opposer à l'arrêté du Préfet autorisant l'exploitation du centre. Déboutés en première instance, et malgré le désistement soudain d'associations dont Vert-Le-Grand Nature Environnement, nous avons fait appel en 2007, bien décidés à défendre nos intérêts jusqu'au bout.

Or, l'apport massif des déchets a débuté depuis plus de trois ans. Les interrogations d'hier ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Quel que soit le résultat en appel, la décharge sera reconnue d'utilité publique. Puisque nous sommes donc dans l'impossibilité de faire cesser l'exploitation de la zone, deux solutions s'offrent à nous : subir le traitement des déchets sans compensations pour la commune et pour les Grandvertois, ou négocier les conditions d'exploitation du site.

C'est la deuxième solution que nous avons choisie. En plus de la garantie du plus strict respect de l'environnement, nous avons obtenu de l'exploitant qu'il octroie un dédommagement à notre commune. 220 000 euros par an environ seront ainsi versés à Vert-Le-Grand et ce jusqu'en 2014. Cette compensation contribuera au financement de projets dont tous les Grandvertois profiteront et nous permettra aussi d'avoir moins recours à l'emprunt.

Soyez sûrs que, forts de cette expérience, nous sommes d'ores et déjà mobilisés et vigilants pour l'avenir de l'Ecosite de Vert-le-Grand.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Jean-Claude Quintard

Les rendez-vous à venir :

samedi 8 novembre – 18h

Conférence sur le Vietnam de Mmes Debouzy et Desprez - Auberge du pavillon. Deux autres rendez-vous sont fixés en janvier et février.

samedi 15 novembre - 16h30

Spectacle de Magie présenté par Cyril Richter - médiathèque, tous publics.

samedi 22 novembre - 20h30

Soirée Beaujolais - Salle Henri Boissière.

samedi 13 décembre – 14h

Loto des anciens – Salle Henri Boissière.

dimanche 14 décembre - 15h

Noël des enfants Salle Henri Boissière, spectacle joué par un groupe Grand-Vertois «Well et les ivres de la jungle», un goûter est offert par le comité des fêtes à l'issue du spectacle.

samedi 10 janvier 2009 – 11h30

Cérémonie des vœux du Maire Salle Henri Boissière .

dimanche 11 janvier 2009 – 12h

Repas des anciens - Salle Henri Boissière .

samedi 31 Janvier 2009 - 20h45

Soirée théâtre - Salle Henri Boissière – «On dînera au lit» de Marc Camoletti pièce jouée par la Compagnie des Hermines.

Le spectacle des "Hivernales" se déroulera cette année le 3 février à Vert-le -Grand.